



Fédération Française de Voile C.34004
Ligue Languedoc Roussillon n°10
Jeunesse et sports S.040-94
École Française de Voile



Marseillan, le 12 avril 2014

Présents :

François BOTTRAUD - Président
Pierre LEBECQ - Vice Président
Benoît CARPENTIER- Trésorier
Alain ANGOT - Trésorier adjoint
Jean Marc MERIC - Secrétaire
Catherine HAGUE - Secrétaire adjointe
Delphine MERIC
Martial NAPOLEONE
Emmanuel BARRE VILLENEUVE
Marcel HERRERO

Excusés : Philippe BARASCUD

Absents :

Invités :

Attila FERET (indisponible pour cause de régates)

10 présents sur les 11 membres, le quorum est atteint. Le conseil d'administration peut valablement délibérer.

Début de réunion : 11h

Sujets du jour :

1-bilan IL 420

La régates a généré une marge nette de 1300€, ce qui représente un très bon rapport « temps passé / bénéfices ». Le repas proposé aux participants le samedi soir ainsi que les paniers repas participant à la convivialité de la régates, à renouveler.

Le club se repositionnera sur 2015 pour organiser une IL 420 et LASER.

→ Marcel prendra contact avec la mairie pour continuer le nettoyage du parc à bateau et ainsi rendre praticable d'avantage de surface pour le stockage et la mise à l'eau.

Attention à mobiliser suffisamment de bénévoles en particulier pour assurer l'intendance. Il faut renforcer « l'esprit de club » qui est en train de se mettre en place, en particulier avec le groupe adulte très dynamique. Pour cela, il est envisagé d'ouvrir le club 7j/7 (en s'appuyant sur les bénévoles) afin de permettre aux adhérents actuels et futurs de venir pratiquer plus régulièrement. Cette ouverture permettra d'accueillir de nouveaux pratiquants mais nécessite une modification du DISPOSITIF DE SECURITE ET D'INTERVENTION.

2-Championnat de France minime- espoir-adulte 2014 :

2.1 optimist

2.2 flotte collective (simple double)

2.3 Equipe

Ces 3 épreuves sont destinées aux minimes, début juillet à Quiberon.

→ Benoit fait le point sur les qualifications probables en opti afin de proposer les autres supports (Equipe, Openbic) pour tous les autres coureurs du club.

Attention, comme l'an dernier, nos coureurs n'ont toujours pas les régates 5B et 5C indispensables aux qualifications en 1^{ère} division, ce qui impacte le classement général du club qui conditionne les subventions de la Région.

→ François se charge de programmer les régates manquantes.

2.4 Laser-420

Chloé sera qualifiée au championnat de France fin août 2014

Théo pourrait à défaut de qualification, obtenir une invitation

2.5 Open 5.7

Le groupe espoir sur habitable (Chloé, Léa, Théo, Sinclair, Caroline) disputera avant le France LASER, le championnat sur Open5.70

2.6 adulte Aix Les Bains : Attila, Manu +2

Possibilité d'envoyer 2 coureurs de plus de 16 ans pour disputer le France flotte collective.

1. Théo
2. Voir dérogation possible pour les 15 ans (Léa ou Sinclair)

3-Avancement achat cata +voile

Les Jeux de voiles pour les cata seront livrés début mai.

1 hobbie 15 occasion a été acheté (1000€), 2 autres à venir (en attente de validation du matériel)

4-point sur caravelle

L'acquisition d'1 caravelle était prévue mais reportée vue la baisse des recettes actuelles.

5- point sur PAV

Planche à voile, en attente du retour d'Olivier sur l'état du matériel

6-point sur réservation stage

Le club enregistre un retard important sur les réservations en particulier sur mai et juin (-20.000€ /budget prévisionnel). Cette baisse concerne en majeure partie les « clients occasionnels ».

A noter que le prévisionnel était optimiste (50.000 pour 45.000 l'an dernier), qu'il y a 31.000 de réservation + 3.000 à confirmer et nouveau partenariats avec les campings pour lequel il n'y a pas d'estimation.

Cependant, on note une mauvaise gestion des contrats en général puisque non formalisés par écrits et sans versement d'acompte.

La contractualisation doit s'accompagner d'une fiche d'évaluation de la prestation du CVM et de souhait de la structure accueillie pour l'année suivante.

Aucune « journée entreprise » à ce jour en commande en raison de l'absence de démarchage. Le développement commercial est inexistant sur ce secteur (pas d'offre formalisée). → Benoit et Marco réalisent le dossier

7-organisation IL laser+ finale de ligue

Ces régates nécessitent des bénévoles supplémentaires pour assurer une organisation efficace.

Pour l'IL, le CVM propose les paniers repas et le repas du samedi soir.

→ François se charge du mailing aux adhérents, Martial recrute dans son groupe

8-organisation fête du club

→ Manu Barré-Villeneuve prend le dossier

9-point sur contact avec lycée Allies

Attila doit prendre contact avec l'enseignant de la section plasturgie pour voir quelle collaboration est envisageable.

10-point sur recrutement

Attila doit transmettre les candidatures

11-questions diverses

11.1 Point financier

Le versement des salaires d'avril n'est pas assuré si la subvention de la Région n'est pas reçue : besoin d'une avance de caisse de la banque.

L'exercice s'oriente sur une trésorerie à 0 à fin 2014 si les prestations groupes restent au niveau actuel (31.000€). la marge de manœuvre reste sur l'entretien matériel, budgété 20.000€, engagé ~8.000€.

Le budget 2014 prévoit l'embauche d'un CDD d'avril à août mais pas de vacataire dans la mesure où Séverine obtient son diplôme.

11.2 Chef de base

Attila ne pourra pas encadrer le groupe opti compétition qui est trop chronophage.

- Groupe opti initiation : Marie-olivier
- Groupe opti compétition : coach à recruter
- Groupe Laser/420 : Attila
- Groupe adulte : Martial

11.2 Développement commercial

Contrat mi-temps pris en charge à 80% par l'état, coût pour le club : 300€. Renouvelable au 1^{er} août pour 1 an max.

Cathie n'atteint pas actuellement les objectifs fixés sur ce poste. Le recours à Séverine pour encadrer des groupes va créer un manque au niveau de l'accueil du public. Le CA devra se positionner sur la reconduction du contrat prochainement

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 13h.

Prochain CA : 3 mai 2014 à 11H

Le Secrétaire

Jeanmarc MERIC

Le Président

François BOTTRAUD